

AD NORMANDIE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 16 décembre 2025

Budget 2026 — Vote du Budget Primitif

Réuni le mardi 16 décembre 2025, au siège du Conseil Régional et en visioconférence, sous la Présidence de M Hervé MORIN, Président de l'AD Normandie,

Véronique BEREBOVOY,
Augustin BŒUF, Excusé, pouvoir à V. CAROLO,
Mathieu BRASSE, Excusé,
Virginie CAROLO,
Catherine COUSIN,
Christophe DORE, Excusé,
Jean-Vincent du LAC de FUGERES,
Pierre ESTORGES, Excusé,
Christophe GAUDILLOT, Excusé,
Sophie GAUGAIN,
Jonas HADDAD,
Timothée HOUSSIN, Excusé
Lynda LAHALLE, Excusée, pouvoir à S. GAUGAIN,
Pierre-Jean LEDUC, Excusé,
Jean-Louis LOUVEL, Excusé, pouvoir à A. REGNIER,
Alexandre MARTINI,
Catherine MEUNIER, Excusée, pouvoir à Jonas HADDAD,
Hervé MORIN,
Oumou NIANG-FOUQUET, Excusée,
Cédric NOUVELOT,
Audrey REGNIER,
Gilles SERGENT, Excusé, pouvoir à Hervé MORIN,
Valérie TELLIER,
Rodolphe THOMAS, Excusé, pouvoir à Jean-Vincent du LAC de FUGERES,
Gilles TREUIL, Excusé,
Sylvie VAN DEN DRIESSCHE, Excusée, pouvoir à Catherine COUSIN.

Légalement convoqués le lundi 1^{er} décembre 2025,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AD NORMANDIE,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président de l'AD Normandie,
Après avoir vérifié que les conditions du quorum étaient remplies,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE, à la majorité des présents et représentés :

- D'adopter le budget primitif principal 2026 de l'AD Normandie, pour un montant en dépenses et en recettes de 10 390 401 € selon la répartition par chapitre ci-dessous,

Investissement : 219 500 €

Dépenses

13	Subvention d'investissement	103 000 €
20	Immobilisations incorporelles	86 400 €
21	Immobilisations corporelles	24 000 €
27	Dépôt et cautionnement	6 100 €

Recettes

13	Subvention d'investissement	133 500 €
28	Amortissements	86 000 €

Fonctionnement : 10 170 901 €

Dépenses

011	Charges à caractère général	1 263 496,93 €
012	Charges de personnel	4 310 704,07 €
65	Autres charges de gestion courante	4 407 200,00 €
67	Charges spécifiques	3 500,00 €
68	Dotation aux provisions	100 000,00 €
042	Dotation aux amortissements	86 000,00 €

Recettes

64	Remboursement dépenses de personnel	11 500 €
70	Produits de service	0 €
74	Dotations et participations	10 026 901
75	Autres produits de gestion courante	30 500 €
77	Produits spécifiques	102 000 €

- D'adopter le budget primitif annexe « Normandie Carbone » 2026 de l'AD Normandie, pour un montant de 300 000 € selon la répartition ci-dessous,

Investissement : Néant

Fonctionnement : 300 000 €

Dépenses

011 Charges à caractère général	290 000 €
065 Autres charges de gestion courante	10 000 €

Recettes

75 Autres produits de gestion courante	300 000 €
--	-----------

- De permettre à l'AD Normandie de gérer par délégation, un montant dévolu aux subventions versées aux entreprises (Impulsion Export, Impulsion Conseil, Impulsion Transition) de 4 243 400 € en crédits de paiements pour l'exercice 2026 réparti comme suit :
 - Impulsion Conseil 920 000 €
 - Impulsion Export 3 200 000 €
 - Impulsion Transition Fonctionnement 37 000 €
 - Impulsion Transition Investissement 86 400 €
- D'autoriser le Président à solliciter les dotations et les subventions attendues pour 2026 auprès des différents financeurs et à émettre les titres contributifs correspondants,
- D'autoriser le Président à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Le Président

Hervé MORIN

Acte rendu exécutoire le 18 décembre 2025 après transmission en Préfecture le 16 décembre 2025 et publication le 18 décembre 2025.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cette délibération est susceptible de recours devant le Tribunal administratif de Caen.

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application Télerecours citoyens, accessible par le site : www.telerecours.fr